

Le 13/11/13,

Compte rendu du CTL du 12 novembre 2013

En réponse à notre déclaration liminaire le président a reconnu la justesse de notre analyse sur le contexte économique et social. La situation est très délicate et fragile. Il souhaite que les suppressions d'emplois se stabilisent afin de permettre l'exercice des missions sans difficultés. Nous avons ensuite abordé les points de l'ordre du jour.

Bilan de la formation professionnelle :

A la lecture de la fiche sur la formation professionnelle à la DISI, Solidaires a relevé le manque de consistance du document proposé pour le CTL, qui ne présente aucun bilan concret et chiffré des actions de formation menées au sein de la direction.

En réponse à nos questions sur la titularisation des emplois PACTE, le responsable à la formation professionnelle nous informe que les commissions de titularisation se sont tenues, et que les 4 candidats sont proposés comme titulaires. Des détails sur la formation en alternance ont été donnés : les stagiaires passent 1 mois à l'IGPDE en formation sur les fondamentaux (maths, français), puis effectuent un retour à l'établissement en alternance avec des cycles de formation dans un établissement scolaire de Grenoble où sont dispensés des enseignements métier. La fin de la période de stage se fait exclusivement sur l'établissement, avec un tutorat exercé par des agents expérimentés. Solidaires a pointé ces fonctions de tutorat comme des charges supplémentaires pour les agents en poste à Meyzieu. Les PACTE seront titularisés dans le grade d'agents C techniques. Solidaire rappelle à l'occasion de ces échanges que les demandes de formation de certains agents de Meyzieu sont restées lettre morte. La direction ces situations au cas par cas Vos représentants ont également demandé et obtenu qu'un soutien aux postulants à la qualification PAU soit organisé par la DISI.

En réponse à nos questions sur le mode de recrutement de l'équipe de formateurs locale la direction nous a indiqué qu'elle se faisait sur la base du volontariat. Le choix des formateurs proposés par la direction se faisant après avis du chef de service et du chef d'établissement en fonction de la compétence et de la disponibilité des agents.

Nous avons obtenu que ce point d'ordre du jour soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CTL avec des documents préparatoires plus complets avec notamment des éléments chiffrés sur les actions de formation menés au sein de la DISI.

Tableau de bord de veille sociale :

A l'occasion de ce CTL, la DISI a présenté une version du tableau de bord de veille sociale pour la période du premier semestre 2012. Rappelons que le TBVS est un document excel servi par toutes les directions, transmis à la centrale, et qui recense un certain nombre d'indicateurs sociaux (jours de grèves, arrêts maladie, écrêtages) afin de fournir une photographie du climat social qui règne sur telle ou telle implantation à un moment donné, et prévenir toute forme de dérive.

Les élus ont déploré que certains indicateurs ne soient pas fournis de façon trimestrielle et consolidés sur la direction sans le détail par établissement, voire par service pour les plus sensibles d'entre eux.

Solidaires a donc demandé et obtenu, pour les arrêts maladie d'une durée inférieure à 5 jours, une présentation détaillée pour les services aux règles de vie dérogatoires au droit commun (travail en équipe, en plateau téléphonique etc..).

le TBVS complet pour l'année 2013 sera présenté par la direction au premier CTL de 2014.

Missions :

Sur le déplacement de la mission ETR de Nantes à Grenoble, vos représentants ont demandé le détail et le calendrier des formations des agents de Grenoble. Ces formations devraient se terminer en janvier 2014.

Pour le transfert de la MOE de l'application GCONF de SI2C à l'équipe MSN bases de données, la direction interrogée a indiqué que la cible de fin de transfert était décidée pour mi-2014 après un cycle de formations et une période de double commande. Solidaires a souligné que ce transfert de mission se faisait sans création d'emplois dans une équipe déjà en charge des socles ORACLE, POSTGRE et RMAN.

L'INTEX de l'application SLAM a été confiée à l'ESI de DIJON alors que la production se fera à l'ESI de CLERMONT. Les représentants du personnel se sont inquiétés de l'avenir de la mission de production de DIJON après ce choix de la DG. Précédemment le transfert d'application sur DIJON se faisait pour l'intex et la production. Le DISI a indiqué qu'il n'y aurait pas de réduction de la mission « production » à DIJON pour l'instant.

En réponse à notre liminaire le directeur nous a informé qu'il était favorable à l'abandon de la mission WAN à Lyon Lumière. Une décision définitive sera prise par la DG avant la fin de l'année.

Transfert d'emplois

La direction nous a présenté son projet de transformation d'emplois pour la DISI.

A l'ESI Lyon Lumière un agent a demandé que son poste de C administratif soit transformé en C Technique.

Suite aux réussites à l'examen de PSE-CRA de 3 agents la direction propose de supprimer 1 emploi de B prog et 2 postes de A Analyste et d'implanter 1 poste de B PSE-CRA et 2 postes de A PSE-CRA.

Pour la CID d'Annecy transformation d'un B PAU filière fiscale en B PAU filière GP.
A la DISI SIEGE transformation d'un emploi B administratif FF en B administratif GP.

Pour la CID d'Annecy suppression d'un emploi de B PAU et création d'un poste de C PAU.

Pour la CID de Chambéry suppression d'un emploi de C PAU et création d'un poste B PAU.

Sur cette dernière opération Solidaires a dénoncé ce transfert qui ne résoudra pas complètement le manque de candidats sur ces postes. Pour Solidaires la banalisation des postes PAU (un B ou un C) permettra de combler plus facilement les vacances de postes.

Après une suspension de séance l'ensemble des élus ont voté contre le projet de la direction.

En réponse à notre question sur le devenir des emplois C PAU vacants à la CID du Rhône suite à la promotion de 2 agents par liste d'aptitude de C en B, le directeur nous a indiqué que la régularisation des emplois à la CID serait présentée au CTL emplois de fin d'année.

Le nombre de suppressions d'emploi pour la DISI RAEB nous sera présenté dans le détail au prochain CTL
« emplois »

Questions diverses

L'opération de déménagement de l'ESI de DIJON est terminée. Suite au malfaçon, une partie des sols ont été refait au cours du mois. En ce qui concerne les fenêtres la DRFIP 21 procédera à la réparation de 9 fenêtres cette année et de 5 fenêtres en début d'année 2014.

les étages 1 et 2 du bâtiment A du site de Lyon Lumière sont terminés, les agents ont emménagé la semaine dernière. Un recensement des éventuels défauts est en cours par les agents. Cette liste sera remise aux entreprises pour régularisation. Les élus Solidaires après visite des locaux ont demandé une remise en place rapide des extincteurs et plans d'évacuation incendie.

Les travaux du RDC du bâtiment A et des bâtiments C et D avancent correctement. Les problèmes de ventilation et de chauffage des bâtiments C et D sont résolus ainsi que que la fuite au 1er étage du bâtiment C.

le directeur nous a communiqué qu'il n'y aurait pas de retard dans la livraison des travaux et que le budget initial serait tenu.

Sur l'opération 20 000 PC les livraisons des UC sont en cours. Les difficultés de compatibilité des applications avec Windows 7 sont en cours de recensement. Une liste des applications incompatibles est en cours de réalisation. La planification des déploiements sera faite en collaboration avec les départements. Nous avons dénoncé une nouvelle fois la mauvaise préparation de cette opération et le délai très court imposé aux CID.

Le SIL de Lyon Lumière sera doté d'une 207 en location et d'un Scénic (ex Meyzieu). La Clio qui devra être remise aux domaines sera mise à disposition de l'ESI de Meyzieu

Le directeur nous a indiqué que la DISI ne sera pas en cessation de paiements. Une réserve avait été faite par FSUP pour les DISI afin de répondre à d'éventuelles demandes de crédit.

Les élus SOLIDAIRES Finances Publiques en CTL